



## N°770 LES MÉDICAMENTS PSYCHOTROPES CHEZ L'ADULTE : PRESCRIPTION ET DÉPRESCRIPTION PAR LE MÉDECIN

<b>N° du stage</b>	770	<b>Lieu de stage</b>	Dans l'établissement
<b>Durée du stage</b>	2 jours	<b>Dates</b>	
<b>Prix</b>	Prix sur demande		

### PUBLIC CONCERNÉ

- Médecins.

### PRÉ-REQUIS

- Pas de pré-requis

### INTERVENANTS

- Un psychiatre.

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Appuyer ses prescriptions sur l'exposome et les symptômes plus que sur un diagnostic.
- Appuyer ses prescriptions sur les preuves scientifiques et les expériences du quotidien.
- Amener le patient à intégrer l'approche médicamenteuse dans la philosophie du rétablissement en psychiatrie.
- Respecter le droit au refus du patient et différer la prescription pour mieux négocier.
- Prescrire, surveiller et accompagner la déprescription des anxiolytiques - hypnotiques.
- Prescrire, surveiller et accompagner la déprescription des antidépresseurs.
- Prescrire, surveiller et accompagner la déprescription des stabilisateurs de l'humeur.
- Prescrire, surveiller et accompagner la déprescription des neuroleptiques - antipsychotiques.

### CONTENU

1. Les classifications, l'exposome et les symptômes.
2. Les articles scientifiques et les expériences du quotidien : Evidence Based Medicine et Experience Based Medicine.

3. La place de l'approche médicamenteuse dans le rétablissement. Les approches non médicamenteuses et le rétablissement en psychiatrie.
4. Le droit au consentement et la construction de l'alliance.
5. Les risques des benzodiazépines à 1/2 vie longue, ultra courte et intermédiaire. L'anxiolytique idéal.
6. Les risques des tricycliques, des ISRS / ISRSNA. La miansérine. L'antidépresseur idéal.
7. Les risques et chances du lithium, du valproate. Les molécules à visée de stabilisateur.
8. Les risques des neuroleptiques. Les risques et chances de l'halopéridol, des benzamides. Les risques et interactions des nouveaux antipsychotiques.

---

## INFORMATIONS PRATIQUES

---

### LIEU ET HORAIRES DE LA FORMATION

---

#### AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris  
Tél : 01 53 36 80 50  
Métro : Chemin Vert (ligne 8), Bastille (ligne 1 et 5)

les horaires sont les suivants :

- 9h-12h15 (dont 15 minutes de pause)
- 13h15-16h30 (dont 15 minutes de pause)

### REGLEMENT ET MODE DE PAIEMENT

---

Les stages sont facturés au terme de l'action de formation. Pour les stages dispensés en plusieurs sessions, les factures sont éditées au terme de chaque session. Le règlement de la formation est exigible à compter du terme de l'action de formation. Une pénalité de 15 % sur le montant total de la facture pourra être exigée par l'Afar si le règlement n'est pas intervenu dans un délai de 30 jours après l'action de formation

### DEJEUNER ET HEBERGEMENT

---

L'Afar n'est pas responsable du stagiaire pendant sa pause déjeuner. Une liste de restaurants à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

L'Afar n'intervient pas dans la réservation de l'hébergement du stagiaire. Une liste d'hôtels à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

### PRÉINSCRIPTION

---

Vous pouvez vous préinscrire par téléphone, par mail ou sur le site internet de l'Afar.

### ATTESTATIONS DE PRÉSENCE ET DE DPC

---

Les attestations sont envoyées à l'établissement par voie électronique la semaine suivant le stage.

### CONDITIONS D'ANNULATION

---

Annulation par le stagiaire ou l'établissement : toute annulation peut être faite sans frais si elle parvient à l'Afar au moins 30 jours avant le début de la formation. Pour toute annulation faite moins de 30 jours avant la formation, l'Afar facture un dédit de 50 % des frais de formation, montant non imputable à la contribution financière obligatoire de formation. En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, ce dernier est payable en totalité.

Annulation par l'Afar : L'Afar se réserve le droit d'annuler en cas de force majeure ou en raison d'un nombre insuffisant de participants dans un délai de 30 jours avant l'action programmée.

### INSCRIPTION

---

Un accord de prise en charge financière doit être envoyé par l'établissement à l'Afar. Un accusé de réception est adressé dès réception de l'inscription. Une convocation à remettre au stagiaire et une convention de formation à retourner signée revêtue du cachet de l'établissement sont envoyés à l'établissement au plus tard un mois avant le stage. La convention propose des interventions dont la durée est exprimée en "journée" ou en "demi-journée". Les prix sont exprimés en euros (organisme non assujetti à la TVA). Le prix (non assujetti à la TVA) d'une formation INTER (dans les locaux de l'Afar) est celui visé sur le site internet ; il comprend : l'intervention du/des formateur(s), le matériel pédagogique, les supports pédagogiques remis aux stagiaires.

### DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

---

#### AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris  
Tél : 01 53 36 80 50  
Fax : 01 48 05 31 51  
Email : [formation@afar.fr](mailto:formation@afar.fr)

Site internet : [www.afar.fr](http://www.afar.fr)

## N°770 LES MÉDICAMENTS PSYCHOTROPES CHEZ L'ADULTE : PRESCRIPTION ET DÉPRESCRIPTION PAR LE MÉDECIN

N° du stage	770	Lieu de stage	Dans l'établissement
Durée du stage	2 jours	Dates	
Prix	Prix sur demande		

### BULLETIN D'INSCRIPTION

 STAGE DPC

 STAGE FORMATION CONTINUE

#### ÉTABLISSEMENT

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : .....

RUE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

NOM DU RESPONSABLE DE FORMATION : .....

TÉL LIGNE DIRECTE : ..... FAX : .....

EMAIL : .....

#### ADRESSE D'ENVOI DE LA CONVENTION ET DE LA FACTURE (SI DIFFÉRENTE)

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : .....

RUE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

#### STAGIAIRE

 M.  Mme  Mlle NOM : ..... PRÉNOM : .....

FONCTION : .....

EMAIL : .....

SERVICE : ..... TÉL : .....

LIEU DE TRAVAIL : .....

RUE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

FAIT À : .....

LE : ..... / ..... / .....

SIGNATURE DU RESPONSABLE DE FORMATION